

**Arrêté modifiant la composition de la sous-commission Est de la CDOEASD de l'Ain
pour l'année scolaire 2025-2026**

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ain.

Vu le Décret 96-465 du 29 mai 1996 modifié par le décret 2005-1013 du 24 août 2005

Vu l'arrêté du 7 décembre 2005 fixant la composition et le fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

Vu l'arrêté du 14 novembre 2017 désignant, à compter du 1er septembre 2017 et pour trois années consécutives, les personnes participant aux travaux de la CDOEASD de l'Ain,

Arrête

Composition :	Titulaire 1	Titulaire 2
IEN, Président	Laure GUELLARD IEN ASH	Julia VUILLAUME IEN ASH
Principal, Vice-président	Fabienne LINCET Principale St Exupéry Ambérieu en Bugey	Alexandra DUFOUR Principale Lumière Oyonnax
Assistant social	Béatrice BONNOD Assistante Sociale Conseillère Technique	
Directeur Adjoint SEGPA	Vianney NOTTE SEGPA Collège Ampère Oyonnax	Pascal MAZUIR SEGPA Collège Charpak GEX
Directeur d'école	Rachel CARMINATI Ecole de La Forge Oyonnax	Gaetan LIOGIER Ecole Marius Pinard Valserhône
Professeur des écoles ou de collège	Marine DUMAIN PE SEGPA Collège Meximieux	Aurélie FERRIERE PE SEGPA Valserhone
Psychologue de l'Education 1er degré	Sabine PITON RASED Ambérieu	Christophe CHARPIOT RASED Valserône
Psychologue de l'Education 2nd degré	Tout psychologue de l'éducation nationale des CIO de Bellegarde et Oyonnax.	
Parent d'élève	Christine PONCET FCPE	

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Bourg en Bresse, le 18 septembre 2025

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale de l'Ain

Pascal CLÉMENT

**Arrêté modifiant la composition de la sous-commission Ouest de la CDOEASD de l'Ain
pour l'année scolaire 2025-2026**

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ain.

Vu le Décret 96-465 du 29 mai 1996 modifié par le décret 2005-1013 du 24 août 2005

Vu l'arrêté du 7 décembre 2005 fixant la composition et le fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

Vu l'arrêté du 14 novembre 2017 désignant, à compter du 1er septembre 2017 et pour trois années consécutives, les personnes participant aux travaux de la CDOEASD de l'Ain,

Arrête

Composition :	Titulaire 1	Titulaire 2
IEN, Président	Gaëlle VALLIER DUBOIS IEN MONTREVEL	Julien JAMBON IEN BOURG
Principal, Vice-président	Pascal GROUSSIN Principal Collège Villars les Dombes	Michael DER PARSEGHIAN Principal Collège Beynost
Assistant social	Béatrice BONNOD Assistante sociale conseillère technique	
Directeur Adjoint SEGPA	Céline BLANC SEGPA Collège Daubié Bourg	Jean-François GONTARD SEGPA collège Jassans
Directeur d'école	Jean Marc PERRUCHET Directeur d'école Villars les Dombes	Christine BRIERE Directrice d'école Attignat
Professeur des écoles ou de collège	Elodie BUISSON PE SEGPA Collège Fourniret Jassans	Gérémy BOZONNET PE SEGPA Collège DAUBIE Bourg
Psychologue de l'Education 2nd degré	Tout psychologue de l'éducation nationale des CIO d'Ambérieu en Bugey	
Psychologue de l'Education 1er degré	Nathalie DARMON RASED Villereversure	Véronique LE GALL RASED Thoissey
Parent d'élève	Christine PONCET FCPE	

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Bourg en Bresse, le 18 septembre 2025

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale de l'Ain

Pascal CLÉMENT

Arrêté modifiant la composition de la CDOEASD de l'Ain plénière pour l'année scolaire 2025-2026

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ain par intérim

Vu le Décret 96-465 du 29 mai 1996 modifié par le décret 2005-1013 du 24 août 2005

Vu l'arrêté du 7 décembre 2005 fixant la composition et le fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

Vu l'arrêté du 14 novembre 2017 désignant, à compter du 1er septembre 2017 et pour trois années consécutives, les personnes participant aux travaux de la CDOEASD de l'Ain,

Arrête

Composition :	Titulaire 1	Titulaire 2
Président	Pascal CLEMENT IA DASEN	Laure GUELLARD IEN ASH
Médecin Conseiller technique	Docteur Marie-Suzel MARDUEL Médecin conseiller technique	
Assistant social Conseiller technique	Béatrice BONNOD Assistante sociale conseillère technique	
IEN de circonscription	Gaëlle VALLIER DUBOIS IEN Montrevel	
Directeur d'école	Jean-Marc PERRUCHET Ecole de Villars les Dombes	Christine BRIERE Directrice d'école Attignat
Principal de collège	Carine NICOLAS Principale adjointe Collège Th. Riboud Bourg en Bresse	Marianne GUILLEMOT Principale Collège du Revermont Bourg en Bresse
Directeur Adjoint chargé de SEGPA	Laurence VERDIEL SEGPA collège Miribel	Jean-François GONTARD SEGPA collège Jassans
Directeur d'EREA	Sandra MERKLING Directrice de l'EREA Philibert Commerson	
Enseignant	Pierre BLANC PE EREA	Elodie BUISSON PE SEGPA Collège Fourniret Jassans
Enseignant spécialisé de RASED	Christelle BESSARD RASED Antenne Bourg	Stéphane IMBERT RASED BELLEY/ CULOZ
Psychologue de l'Education Nationale 1er degré	Sabine PITON RASED Ambérieu	Marie Cécile NIOGRET RASED Hauteville
Directeur de CIO	Thuy Tiên BATTAGLIA CIO d'Ambérieu en Bugey	Nathalie RAGEY-DEPOIL CIO de Valserhône
Psychologue de l'Education Nationale 2nd degré	Tout psychologue de l'éducation nationale des CIO d'Ambérieu en Bugey	
Représentant des parents d'élèves	Christine PONCET FCPE	

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Bourg en Bresse, le 18 septembre 2025

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale de l'Ain
Pascal CLÉMENT